



Former, accompagner, conseiller,
les professionnels de l'enfance

POUCE!

n°29

La place des parents : entre prescription et mise en œuvre, une dynamique à construire - Octobre 2018

SOMMAIRE

DOSSIER :

**La place des parents :
entre prescription et mise en
œuvre,
une dynamique à construire**

- p.2** - La place des parents :
derrrière des évidences, un question-
nement institutionnel
- p.4** - La place des parents à l'échelle
de la ville : entretien avec les profes-
sionnels de Mouvaux
- p.6** - La place des parents au sein des
institutions : rencontre avec Mme
Tali, maman de Badys
- p.9** - Quelle place pour les parents
en jardin d'enfants
- p.11** - Parents, professionnels et
institutions sur un même territoire :
présentation d'une recherche-action
- p.13** - Bibliographie

ACTUALITES DU CRFPE :

- p.14** - Le e-learning, les formation
hybrides au CRFPE
- p.15** - La réforme des formations et
diplômes du travail social

FORMATION CONTINUE :

- p.16** - Agenda de la
formation continue

Centre Régional de Formation
des Professionnels de l'Enfance
14 bd Vauban 59042 LILLE cedex
tél. : 03 20 14 93 00
www.crfpe.fr

Edito

Fidèle à notre ligne éditoriale, ce nouveau numéro de la revue *Pouce* est centré sur un thème particulier : celui de la « parentalité ». Avant d'introduire cette thématique, vous dire quelques mots de l'actualité des Centres de formation en travail social, riche de changements et de perspectives.

Comme vous le savez, les textes réglementaires structurant les formations *Éducateur de Jeunes Enfants* et *CAP Accompagnant éducatif petite enfance* (ex *CAP Petite enfance*) sont rénovés. Ces deux formations sont déterminantes dans la vie de notre institution. Vous pouvez facilement imaginer notre mobilisation pour mettre en œuvre ces réformes et accueillir nos apprenants dans de bonnes conditions. Je n'ai pas loisir de développer le contenu de ces réformes dans cet éditto, mais je vous renvoie à la rubrique « Actualités du CRFPE » de ce numéro concernant la nouvelle architecture de la formation EJE.

Pour compléter cette actualité, vous faire savoir que nous avons deux autres dossiers conséquents en cours :

> L'accréditation, qui permet la reconnaissance au grade de

licence (niveau II) de la formation EJE, formalise et structure nos liens avec l'Université.

> La demande d'agrément auprès de la Région Hauts-de-France. En effet, à compter d'avril 2019, les régions attribueront les agréments des Centres de formation en travail social en lieu et place de l'Etat (DRJSCS).

En cette rentrée 2018, nous avons rendu nos deux copies et nous attendons sereinement les avis officiels.

À ces chantiers déterminants pour notre avenir, il nous faut en ajouter un autre, au sens propre du terme, spécifique pour le CRFPE. Si les travaux ne prennent pas de retard, en fin d'année universitaire nous allons déménager et nous approprier nos nouveaux locaux. Le gros œuvre est aujourd'hui terminé et vous pouvez visualiser ce nouveau bâtiment en passant par l'angle de la rue Courtois et de la rue Walter à Lille, à proximité du métro CHU.



Toutes ces perspectives ne nous empêchent pas de continuer à travailler à la promotion et la

diffusion des savoirs et, en particulier, des savoirs professionnels. C'est entre autre la vocation de notre revue *Pouce* qui, pour cette « livraison » d'octobre 2018, vous propose de partager des réflexions autour du thème de la parentalité. Notre contribution prend ainsi rang parmi d'autres initiatives, comme par exemple :

> la mise en œuvre de la première [Stratégie nationale de soutien à la parentalité](#) (juillet 2018),

> la publication de l'ouvrage [Voix et regards des parents sur l'éducation](#) (sous la dir. de E. MERCIER, édité par UPP-ACEPP) ou bien encore,

> le projet de recherche de Pierre Moisset sur le thème de la parentalité et des relations parents-professionnel(le)s.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce dossier, nous donnons une très large place à la parole des professionnels et des parents, que nous remercions pour leur contribution.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos expériences qui ne peuvent que nous enrichir mutuellement.

Bonne lecture,

Jean-Pierre FEUTRY
Directeur du CRFPE

DOSSIER : La place des parents : entre prescription et mise en œuvre, une dynamique à construire

La place des parents : derrière des évidences, un questionnement institutionnel



Brigitte CZERNIAK, cadre pédagogique

Accompagner les jeunes enfants ne peut se faire sans « une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille »¹.

Dans cet extrait d'article définissant le métier d'Éducateur de Jeunes Enfants (EJE), et je dirai plus largement des professionnels accompagnant le jeune enfant, viennent tout de suite en tête des mots comme : place, participation, implication, accompagnement, travail avec les familles et même soutien ou co-éducation.

Une terminologie riche et variée, des mots avec des réalités différentes, des manières de faire et d'être différentes de la part des professionnels. Mon propos s'arrêtera aux trois premiers mots de cette liste, à savoir place, participation et implication, car ils sont déjà en eux-mêmes sujets à réflexion et de mon point de vue permettent de reconnaître le parent comme un égal des professionnels dans l'accompagnement de son enfant.

Si on se replonge en arrière, à la fin du 19^{ème} siècle, à l'origine de l'accueil, quid de cette place faite aux parents ?

Les parents ont été exclus pendant des décennies des crèches pour des questions très moralisatrices (« les parents ne savent pas faire ») et hygiénistes (la volonté politique d'après-guerre était de lutter contre la mortalité infantile, ce qui a contribué à la création de la Protection Maternelle et Infantile). Les évolutions



dans la connaissance de l'enfant, dans la psychologie de l'enfant, tous les travaux autour de l'attachement mère-enfant ont permis de changer les pratiques et de réfléchir à un accueil de l'enfant plus éducatif, plus pédagogique et de prendre en compte l'environnement familial de l'enfant.

« Les textes de loi ont affirmé petit à petit l'importance de favoriser la participation des parents à la vie des établissements »

Parallèlement à ces évolutions sociétales et du regard porté sur l'enfant, les textes de loi ont affirmé petit à petit l'importance de favoriser la participation des parents à la vie des établissements.

Le premier texte que je retiens est la circulaire 83/22 du 30 juin 1983, relative à « la participation des parents à la vie quotidienne des crèches ». Elle incite les gestionnaires à aménager une place pour les parents au sein des crèches :

« Les gestionnaires peuvent utilement inviter aussi les parents à participer à certaines activités de la crèche, dans des conditions définies par son règlement intérieur [...] L'expression collective des parents doit également être facilitée, afin qu'un dialogue régulier puisse avoir lieu sur la vie de la crèche. » Plus particulièrement, elle instaure les conseils de crèche, certes peu mobilisés par les professionnels, mais cette circulaire a eu au moins le mérite « d'ouvrir la porte » aux familles.

La loi de lutte contre les exclusions de 1998 et la Conférence de la famille de 2000 ont été les préalables au décret d'août 2000.

L'article R 2924-29 de ce décret mentionne l'obligation faite aux structures d'accueil des jeunes enfants d'élaborer un projet d'établissement dans lequel y sont réfléchis, entre autre, un projet

.../...

POUCE !

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Jean-Pierre FEUTRY,
Directeur du CRFPE

REDACTION :

Brigitte CZERNIAK
Hélène MAHIEUS
Karine MORTREUX
Déborah PALA
Nathalie RHARBI
Anne-Céline PROUVOT
Silvia VALENTIM

Aurélié DELAVAL

CONCEPTION :

Guillaume BOCHET

CREDITS :

CRFPE, Déborah PALA, Ville de MOUVAUX, Adobe Stock

DIFFUSION :

Revue disponible sur notre site web : www.crfpe.fr

Abonnement au POUCE !

pouce@crfpe.fr

DOSSIER : La place des parents : entre prescription et mise en œuvre, une dynamique à construire

.../...

social et la définition de la place des familles et des modalités de leur participation à la vie de l'établissement. Le projet social est déjà en lui-même une manière de penser une place aux familles puisqu'il inscrit l'EAJE dans un environnement économique, social et familial.

La définition de la place des familles et de leur participation à la vie de l'établissement mentionnée dans cet article ne pose pas de règles précises : il s'agit donc d'une libre interprétation par le gestionnaire et par l'équipe de professionnels.

D'autres textes aussi sont importants dans cette évolution de la place des familles dans le secteur social et médico-social.

Je peux citer :

- la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale avec l'article 10 instaurant un conseil de vie sociale afin d'associer les personnes [...] au fonctionnement de l'établissement et du service,
- la loi de 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,
- la loi 2016-257 du 14 mars 2016 dans le cadre de la protection de l'enfance qui mentionne le projet pour l'enfant qui est établi « en concertation avec les titulaires de l'autorité parentale [...] est remis au mineur et à ses représentants légaux ».

Définir une place : une affaire d'équipe, de projet...

Dans la définition du Larousse 2017, la place est un espace occupé par quelqu'un, un lieu où se tenir... mais c'est aussi l'importance que prend quelqu'un, c'est une position par rapport à quelqu'un.

J'ai fait le choix de m'arrêter sur les définitions tirées de ce dictionnaire, car elles



mettent bien en avant des significations différentes, complémentaires aussi. En fonction du sens que l'on donne à ce mot, de la manière dont on l'utilise, la place peut donc être la place physique, géographique et la place affective, voire symbolique.

Évoquer la place des parents n'est peut-être pas aussi simple que cela : Comment les membres de l'équipe la voit-elle ? Comment l'accueille-t-elle ? Comment l'imagine-t-elle ? Quelles représentations des parents ? Quel espace-temps aménager ? Et si on pense collectivement à donner une place aux parents, jusqu'où aller ?

Jusqu'à une participation à la vie quotidienne, aux divers événements festifs de la structure ?

Jusqu'à une implication, c'est-à-dire permettre aux parents de donner beaucoup d'eux-mêmes dans ce qui est proposé, voire de proposer eux-mêmes et de là, sans doute l'émergence de « la crainte des professionnels » d'être observés, jugés : « Et si on ne partageait pas les mêmes valeurs ?

Et comment traduire tout cela dans le

projet ?

Et si on prenait le temps de s'accueillir mutuellement, parents et professionnels, dans un premier temps d'instaurer, par une communication empathique, une relation de confiance réciproque où chacune des parties serait

« Et si on prenait le temps de s'accueillir mutuellement, parents et professionnels »

reconnue avec ses propres compétences, ses propres richesses... ne serait-ce pas là les prémices d'une collaboration fructueuse pour l'enfant, d'un travail ensemble, de la mise en place de cette co-éducation « où parents et professionnels échangent, discutent et élaborent un projet institutionnel adapté pour l'accueil de leurs enfants »² ?

¹ BLANC Marie-Claude, BONNABESSE Marie-Laure. L'évolution de la place des parents dans les établissements d'accueil du jeune enfant. *Spirale*, 2008, n°48, p. 115-129.

² FOUDRIGNIER Marc. *L'implication et la participation*. 1^{ère} rencontre régionale entre personnes en situation de précarité et acteurs sociaux, Reims, 29 novembre 2005. Disponible sur : < marc-fourdrignier.fr/wp-content/uploads/URIOPSS.doc > (consulté le 05/07/2018).

« Le projet social est déjà en lui-même une manière de penser une place aux familles »

DOSSIER : La place des parents : entre prescription et mise en œuvre, une dynamique à construire

La place des parents à l'échelle de la ville : entretien avec les professionnels de Mouvaux



Interview de **Belinda FARES**, Éducatrice de jeunes enfants, responsable des actions parentalité et **Sandrine BURETTE DECOTTIGNIES**, Éducatrice de jeunes enfants, chef de service petite enfance de la ville de MOUVAUX
Réalisée par **Déborah PALA**, cadre pédagogique

En lien avec l'élaboration de ce POUCE, j'évoquais avec une professionnelle exerçant en tant qu'EJE, l'intitulé de la thématique « la place des parents ». Aussitôt, cette collègue m'a parlé du travail, intéressant selon elle, mené à Mouvaux. Cela a aiguïté ma curiosité, et rendez-vous était pris pour rencontrer les personnes en charge de la parentalité.



C'est ainsi que Madame Sandrine BURETTE DECOTTIGNIES, Madame Belinda FARES et moi nous sommes retrouvées réunies dans la « salle parentalité », intégrée au Centre Petite Enfance de la ville. Après les avoir remerciées pour leur accueil particulièrement chaleureux, je leur ai demandé si elles pouvaient m'expliquer quand, et comment,

était né le projet autour de la parentalité à Mouvaux...

Selon B. FARES, l'évolution des pratiques s'est produite grâce à une prise de conscience des professionnels, jointe à une volonté politique d'impliquer les familles. Concrètement, la place du parent a fait l'objet d'un travail en profondeur, qui s'est traduit par la création d'un véritable « service parentalité » à l'échelle de la ville.

Bélinda, Sandrine, pourriez-vous nous expliquer plus précisément quand et comment ce travail a débuté ?

Préalablement, que ce soit sur le terrain ou au niveau des équipes de direction, certains professionnels étaient déjà sensibles à l'utilité et au bienfondé des actions en faveur de la parentalité.

Les 1ères actions parentalité identifiées comme telles datent de 2009, et ont été mises en place à la crèche familiale. Ces actions étaient intéressantes mais limitées, car elles concernaient uniquement les parents de la crèche familiale, et n'incluaient pas la pratique de la parentalité au quotidien.

Mais alors, qu'avez-vous mis en place pour impulser ces actions, et pour y impliquer un plus grand nombre de professionnels ?

Nous avons commencé par la formation des professionnels. Un travail sur la notion de bientraitance a été mené, avec l'aide d'un intervenant extérieur. Cela a permis de se poser des questions amenant à ajuster les pratiques. Ainsi, à la question « c'est quoi être bientraitant ? », une des réponses a mis en évidence l'importance de veiller à ce que l'enfant ne soit pas morcelé entre les moments de vie dans la structure qui

l'accueille et ses parents.

D'autres formations, complémentaires, ont eu lieu. Ces formations ont permis d'aborder la notion de référence. Une formation spécifique de trois jours a également été proposée sur le thème de la place et de l'accompagnement des parents : « Que faites-vous ? Que mettez-vous en place ? »

B. FARES insiste sur le fait que les temps de formation et d'analyses de pratiques ont révélé des désaccords, et que cela a favorisé l'émergence des réflexions... source de remises en causes et de réajustements des pratiques !

S. BURETTE DECOTTIGNIES ajoute que, en complément de la professionnalisation des équipes, une étude a été menée en 2009 auprès des parents, sous la forme d'un questionnaire.

Elle a permis de cerner les besoins, afin de cibler des actions concrètes. C'est ainsi que sont nés les ateliers, les groupes de parole, et les conférences.

À l'heure actuelle, une plaquette détaille les différentes actions proposées :

Les groupes de parents

Organisés sous forme d'échanges, de partages et d'expériences entre parents, ces ateliers sont proposés une fois par mois, sous la forme de groupes de paroles thématiques :

> Spécial ados ;

> Spécial enfants :

« Être parents n'est pas un jeu d'enfant ! » ;

« L'école : autour de sa première rentrée », etc.

.../...

DOSSIER : La place des parents : entre prescription et mise en œuvre, une dynamique à construire

.../...

Les jeudis-jeux : organisés le jeudi après-midi, ces temps sont ouverts aux parents et aux grands parents désireux de partager des moments de jeux libres avec leurs enfants ou petits-enfants âgés de 0 à 3 ans.

Les ateliers parents/enfants. Proposés les samedis de 10h à 11h30, ces ateliers abordent des thématiques diverses autour de l'accompagnement éducatif : « Tôt ou t'art : il n'y a pas d'âge pour créer » ; « En rythme avec bébé », etc.

Les soirées ciné : « Les pédagogies nouvelles » ; « La pédagogie Maria Montessori ».

Pour B. FARES : « les actions font régulièrement l'objet de réajustements, pour s'accorder avec finesse aux besoins des parents. Les outils permettant cela sont : les bilans (REAAP) Réseau d'Écoute Appui et d'Accompagnement à la Parentalité, la boîte à idées, ainsi que le questionnaire aux parents. Actuellement, une enquête (distribuée massivement aux familles) est en cours. Les actions vont avoir 10 ans, et l'enquête devrait nous permettre de cerner de façon précise les nouvelles attentes des parents ».

À propos d'ajustement et de viabilité des actions menées, pourriez-vous nous dire quels sont, selon vous, les outils et les « biais » qui vous semblent facilitateurs ?

B. FARES et S. BURETTE DECOTTIGNIES ont pris soin d'énumérer et de classer leurs éléments de réponse, que voici :

L'écoute et le soutien des élus. Mouvaux est une commune labélisée « Ville amie des enfants » par l'UNICEF. Sa politique volontariste s'attache à faire du parent un véritable partenaire, sur tous les temps éducatifs proposés par la ville.

Les dispositifs type REAAP, qui offrent un soutien financier indispensable.

Le travail en réseau et partenariat, car : « Seul, un projet Parentalité serait stérile ».



Les partenaires d'action sont :

> L'école des Grands-parents européens du Nord : des rendez-vous sont possibles, afin de favoriser une écoute et un échange, du conseil autour de la relation parents/grands parents.

> L'Association Nascita Montessori du Nord, qui met son centre de documentation à disposition des parents (une grande bibliothèque est, ainsi, bien en vue dans la salle parentalité) et avec qui des séances « ciné » sur les pédagogies sont organisées, à destination des parents.

La mobilisation de l'ensemble des professionnels (et de bénévoles !)

À l'origine, deux directrices de multi-accueil se chargeaient des actions parentalité. Aujourd'hui, une responsable des actions, en charge de l'organisation et de l'animation, a été nommée. Lors des actions, elle est accompagnée de professionnel(le)s issu(e)s des structures petite enfance/jeunesse, et de bénévoles.

La communication : l'utilisation d'outils permettant de faire connaître nos actions : flyers (agenda des actions pro-

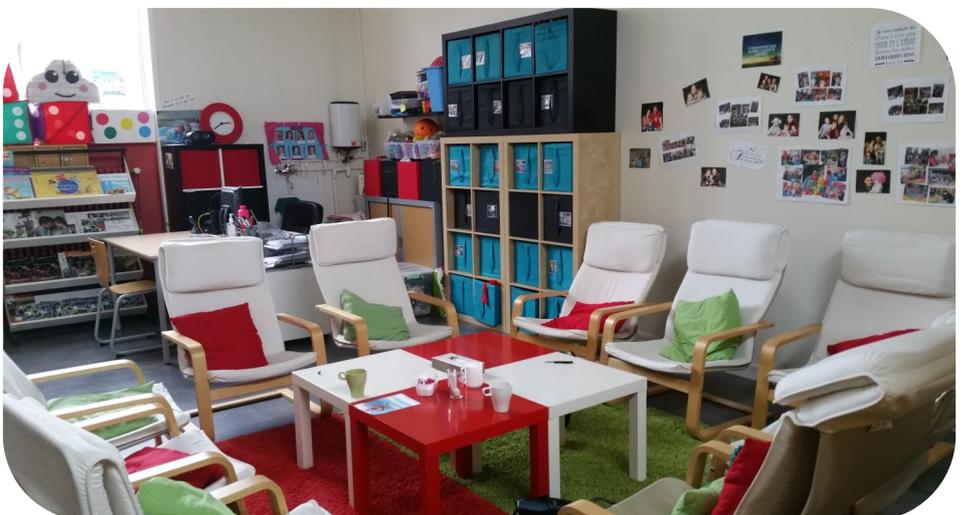
posées toute l'année), site de la ville, Facebook, listing de mails (« dès la pré-inscription »), affiches (visibles partout dans la ville : écoles, médiathèque...), ainsi que le site point info famille.

La salle parentalité

Sandrine, Belinda, qu'auriez-vous envie de partager en plus sur le sujet de la place des parents ?

Les familles mouvalloises manifestent le besoin de pouvoir profiter de temps avec leurs enfants, pour se retrouver, se « recentrer ». Et puis les parents apprécient de pouvoir s'organiser en réseau, pour des sorties communes, de la garde partagée, des conduites, etc...

Il semble intéressant de souligner que les pères prennent de plus en plus leur place. Pour répondre à cette demande, et la soutenir, des temps spécifiques sont, depuis cette année, proposés aux papas. Ces temps rencontrent un vif succès ! Finalement, l'évolution de la famille et de la société nous pousse à affirmer qu'aujourd'hui il est devenu indispensable d'accompagner le parent dans sa fonction parentale. Toute politique éducative devrait intégrer la notion de Parentalité dans son projet. La ville de Mouvaux l'a bien compris et place les familles au cœur de ses priorités. C'est pour cela que nous veillons à mettre en place des actions à la fois adaptées, innovantes et diverses, et ce malgré un contexte économique extrêmement contraint.



DOSSIER : La place des parents : entre prescription et mise en œuvre, une dynamique à construire

La place des parents au sein des institutions : rencontre avec Mme Tali, maman de Badys



Nathalie RHARBI, cadre pédagogique

Dans le cadre de notre réflexion autour de ce nouveau numéro du *Pouce*, nous avons souhaité mettre en avant le vécu de parents au sujet de leur place au sein du lieu d'accueil de leur enfant. C'est ainsi que j'ai contacté l'équipe du SESSAD Dispositif FacilitED qui m'a très vite mise en relation avec Madame Tali.

Madame Tali est l'heureuse maman de deux enfants dont Badys âgé aujourd'hui de 5 ans et demi. Badys est accompagné par l'équipe du Sessad sur différents temps de prise en charge, il est également scolarisé.

Lors de notre rencontre, Madame Tali s'est livrée avec beaucoup d'enthousiasme et d'authenticité à l'exercice de la narration. Je lui ai en effet demandé de reprendre le fil de l'histoire de sa présence, de leur présence au Sessad depuis le premier accueil. Je vous présente ci-dessous les moments clés, les éléments déterminants qui ont contribué et contribuent aujourd'hui encore à lui offrir une place en tant que parent.

Un grand moment, celui de la toute première rencontre avec le Sessad.

« La toute première rencontre, je pense que c'était une réunion de préparation du dossier. J'avais été orientée par un pédopsychiatre du CMP, c'était fait fin juin - début juillet, je crois. On m'avait dit qu'il y avait dix-huit mois d'attente pour pouvoir bénéficier d'une place, donc j'ai tenté désespérément le dossier et la demande auprès du Sessad.

Il y avait un courrier, une lettre à faire, appuyés des documents du pédopsychiatre du CMP. Il était déjà suivi effectivement au niveau du CMP en psychomotricité et en orthophonie en libéral. À l'époque Badys ne parlait pas du tout, il avait un retard de langage sévère et j'ai tenté une bouteille à la mer. Quand on m'a dit « le Sessad, c'est 18 mois d'attente, les places sont chères, c'est



compliqué », j'ai quand même tenté et apparemment le profil de Badys correspondait pleinement à l'encadrement que pouvait apporter le Sessad. C'était en plein mois d'août, j'étais en vacances et mon téléphone a sonné, j'ai répondu, c'était pour me dire que j'avais rendez-vous le 28 août, qu'il y avait une place pour Badys dès la rentrée de septembre. C'était une très très bonne nouvelle, je m'attendais à avoir ce coup de fil dans un an et donc on s'est rencontrés ici. »

Un temps de discussion pour parler de Badys, véritable moment de partage

« Il y avait Madame L, la chef de service. Il y avait l'éducatrice spécialisée, la psychologue, la pédopsychiatre, j'ai été accueillie par une équipe et ça s'est très très bien passé.

Ils m'ont expliqué comment fonctionnait le Sessad, ils m'ont présenté la structure. Ils m'ont précisé la manière dont elle se déclinait, à quoi elle était rattachée. C'est important aussi, de connaître son champ d'action.

Et c'est vrai que, en tant que parent par rapport à son enfant, on peut minimiser en disant ce n'est pas à ce point-là, il n'a pas besoin de ça, c'est pas de l'autisme sévère. On était sur des symptômes autistiques plutôt même que sur des

troubles. Il y avait le retard de langage clairement et il y avait énormément de troubles alimentaires. Il ne mangeait presque pas, il était très sélectif. Ça je l'ai exprimé en disant attention Badys c'est compliqué mais il n'est pas dans de l'autisme. À l'époque j'avais une mauvaise définition de ce qu'était l'autisme. Aussi, pour moi il n'était pas autiste, clairement. Et ils m'ont expliqué ce que c'était, que généralement dans la société on avait une mauvaise définition de ce qu'est l'autisme. Dans l'autisme, il y a différents degrés, on en a discuté. Puis nous sommes partis dans l'élaboration d'un planning qui était d'ailleurs assez lourd.

Le lundi matin, le vendredi matin, le mardi matin en intervention à l'école, le jeudi matin et puis les groupes oralité le jeudi soir. C'est donc un planning très chargé pour Badys. »

La force des échanges

« Au début, tout au début, je m'attendais à ce qu'il y ait une institution qui prenne l'enfant, qui s'en occupe, puis qui me le rende ; on discute sur le pas de la porte et je repars avec les deux trois petites choses qu'on me donne.

.../...

DOSSIER : La place des parents : entre prescription et mise en œuvre, une dynamique à construire

.../...

En fait, c'est pas du tout, du tout ça. On est vraiment sur des échanges réguliers, à chaque fin de séance il y a un retour sur la séance, régulièrement par mail on a des bilans qui nous sont donnés, il y a les guidances parentales, alors ça je trouve ça super.

Mais c'est vrai qu'il faut prendre le temps, je pense que ce n'est pas facile, tous les parents n'ont pas la possibilité de dégager autant de temps. Moi j'ai cette chance. Je me dis que c'est un luxe, tous les parents ne peuvent pas faire ça. »

Une relation d'égal à égal

« Et on a même créé du lien c'est devenu amical presque, c'est peut-être fort comme terme mais c'est comme ça que je le ressens. On plaisante ensemble, on raconte un peu nos vies. J'ai découvert des éducateurs, des psychomotriciens et des orthophonistes qui n'hésitent pas à livrer un peu d'eux-mêmes. Quand on a un enfant à difficulté, on a tendance à globaliser, la crise, le caprice, tout. Et c'est ça qu'ils m'ont appris, c'est que je lui passais tout du fait qu'il avait ce trouble-là. Mon fils avait le droit de tout, et quand il faisait un caprice classique comme un enfant, et ben c'est pas grave, on mettait ça sur la pathologie. Au Sessad, ils m'ont dit non. Ils nous apprennent à mettre le curseur au bon endroit. Et là on a commencé à canaliser les caprices.

Il faut que Badys, comme sa sœur, soit éduqué, qu'il apprenne ce qu'il peut, ce qu'il ne peut pas, ce qui est correct, ce qui ne l'est pas, c'est l'heure, c'est pas l'heure, c'est oui, c'est non. Ça a apporté un meilleur équilibre, une sorte de stabilité, sérénité à la maison parce que il y avait aussi la grande qui était dans le comparatif tout le temps, et pourquoi lui et pourquoi pas moi ? Badys du coup a compris qu'il y a des règles et ça lui fait du bien de voir qu'il est traité comme sa sœur. Je pense que si on n'avait pas eu l'accompagnement Sessad, on y serait encore à dire qu'il est spécial, que lui c'est différent, que lui c'est pas pareil. »

Le soutien, une nécessité

« Mais on ne le sait pas ça, on est complètement démuni, je sais pas comment font les autres parents. Ça fait un an qu'il est suivi par le Sessad et là ce n'est plus du tout le même enfant, et d'ailleurs toute l'équipe est d'accord pour le dire aussi. Je pense qu'on n'imagine pas comment les parents peuvent se sentir démunis, impuissants, seuls. Vraiment, moi j'ai eu ce sentiment à un moment donné où je me disais « vers qui je peux me tourner ? » et quand on trouve enfin une réponse, enfin une aide, enfin un accompagnement, on est, on a aussi envie en retour de pouvoir être acteur, d'aider, de dire ben oui si je peux aider l'équipe pour d'autres enfants comme on a aidé le mien, ben oui je suis première sur la liste, oui clairement. »

Une place centrale pour le parent

« On est vraiment au centre du système qu'apporte le Sessad. On a différents professionnels qui gravitent autour de nous. On a une place centrale, on est dans la sphère, on n'est pas un satellite. Je pense que le Sessad a besoin de parents investis et il y a vraiment une place qui nous est donnée. Par exemple, les équipes ont été formées sur les troubles de l'oralité et cette formation, ils l'ont reproduite auprès des parents intéressés. Je trouve ça excellentissime, génial, c'est super ! ce qu'ils ont appris, ils nous l'apprennent et on a l'impression de faire partie de l'équipe. Nous aussi, on a notre rôle à jouer en tant qu'éducateur. Aussi, on nous donne des astuces. Pour intéresser Badys au graphisme par exemple, les professionnels m'ont conseillé en me disant de passer d'abord par le tableau blanc et le marqueur, c'est fluide, c'est sympa. Effectivement, il fait des choses, il est dans la posture, il tient le crayon et progressivement il est passé au coloriage, alors c'est pas un super intérêt, mais il va se prêter au jeu. Ça paraît rien mais c'est énorme. Pour nous, c'est un super exploit. »

Les conditions favorables à la place des parents dans une institution

« La confiance. Si on a confiance les uns aux autres, ça matche. S'il y a une once

de doute, c'est le grain de sable et ça ne fonctionne pas. Savoir pourquoi ça fonctionne ou ça ne fonctionne pas, je ne sais pas. Je pense que c'est une question d'alchimie peut-être ou de positionnement. Je pense que si on se positionne en se disant : allez je fais pleinement confiance et je lâche prise aussi. J'arrête de penser que moi maman je sais tout et que c'est moi qui le connais le mieux. À cette condition, peut-être qu'effectivement ça fonctionne.

Ce n'est pas simple pour une maman, qui est en souffrance aussi. Parce qu'on est en souffrance, on se demande ce qu'on a loupé, ce qu'on n'a pas fait, ce qu'on aurait dû faire, on se pose mille et une questions possibles et imaginables. Cela d'autant que la société nous renvoie la responsabilité. Je pense que les mamans qui sont dans la même situation que moi à un moment donné, se rendent responsables. C'est très difficile quand on est dans cet état psychique là de faire confiance. Je pense qu'on a tellement envie de réparer qu'on ne veut pas lâcher. Comme si c'était à nous de trouver la solution, à nous de régler le problème. De ce fait, faire confiance à quelqu'un ou à une institution en leur laissant pleinement, en lâchant prise, ce n'est pas simple.

Je pense que les parents ont besoin aussi d'être accompagnés et, progressivement, de lâcher un petit peu prise, de faire confiance à d'autres. Avancer peut-être vers l'idée de « donner le bébé » à quelqu'un d'autre qui sait faire et qui peut régler le problème. Tout en digérant, en parallèle, cette frustration que nous ne sommes pas les meilleurs acteurs pour régler la situation.

L'accompagnement m'a permis de me dire que je n'y suis pour rien. Ça m'a aidé aussi, psychologiquement, ça m'a aidé et ça m'a fait prendre conscience de plein de choses. Aujourd'hui, j'arrive à aider des mamans qui n'ont pas forcément un enfant en difficulté et qui se retrouvent avec des enfants qui font des caprices ou autre et de leur dire « c'est pas de ta faute ». Mais aujourd'hui encore, on rend les mamans responsables.

.../...

DOSSIER : La place des parents : entre prescription et mise en œuvre, une dynamique à construire

.../...

Des conditions valables pour les professionnels aussi

« Si le professionnel n'a pas confiance aux parents, en la famille, ça fonctionne pas non plus. En tout cas, ce que j'ai trouvé de bien ici, c'est que l'équipe accepte nos défauts. On nous donne des orientations, des conseils ; on arrive à les tenir ou pas, des fois on n'est pas bons.

En ce moment avec Badys on travaille sur l'arrêt progressif de la tétine. Je remplis un carnet sur lequel je note les temps où il l'a en bouche. Ce carnet, je le remplis en toute transparence parce que je sais que je ne vais pas être jugée et puis ça sert à rien de le tronquer ce carnet. Par contre, s'il y avait un grain de sable du côté de l'équipe qui n'a pas confiance ou qui est distante et bien peut-être qu'effectivement je tricherais. Je sais qu'ici ça ne va pas être le cas. Je ne vais pas être jugée, on va pouvoir en discuter, elles vont me donner des pistes.

De cette façon, je peux me repositionner en me disant qu'on ne se rend pas compte du temps qu'il peut avoir la tétine en bouche. J'ai un accueil et une écoute bienveillante en face qui ne va pas me juger, pas me jeter la pierre, ça c'est très important. Parce que je pense que si on a un professionnel en face qui est là pour nous sermonner et bien, il suffit qu'on mente. On ne va pas dire. Aujourd'hui, je n'ai plus honte de parler franchement, de dire les choses franchement. Avant, je n'aurais jamais osé dire que je n'arrive pas à coucher mon enfant, qu'il n'est pas endormi avant 22h par exemple. Nous on essaie de faire au mieux pour que ce soit vivable à la maison, on a déjà beaucoup de choses à gérer avec Badys, si on commence à se prendre la tête sur des culpabilités, ça alourdit la charge et on n'a pas besoin de ça. Il faut qu'on s'allège pour pouvoir être dans un accompagnement optimal auprès de Badys, et ça on l'a appris avec le Sessad. »

Une place au Sessad qui se répercute ailleurs

« Dans mon environnement familial,

amical, professionnel, social où je n'ai plus honte de dire mon fils, j'ai des difficultés à le coucher, c'est compliqué, il ne mange pas n'importe quoi, c'est comme ça, c'est différent.

C'est juste différent, voilà. Badys nous a appris à vivre autrement. Au début, quand on le découvre, on se dit c'est un drame, aujourd'hui, c'est une chance, c'est une richesse. Parce qu'il nous a bousculés dans nos représentations culturelles aussi. »

Une place donnée qui joue sur les compétences parentales

« On nous a formés ici. Ah oui, pleinement, on nous a appris à accepter les choses comme elles étaient ; je pense qu'à partir du moment où on accepte les choses comme elles sont, on les gère mieux. C'est parce qu'on est dans une société où ça doit rentrer dans une case, dans un moule. On ne se rend pas compte, mais on est dans une société qui est hyper pressurisée pour nos enfants. En fait le problème de Badys, c'est devenu une chance, ça nous a permis de vivre différemment. »

Une place donnée qui reconnaît l'individu

« C'est très familial ici, quand même. Des fois, j'attends dans la salle d'attente et je travaille. Un professionnel me propose de m'installer dans de meilleures conditions avec une table, une chaise. Ils sont hyper attentifs ; il y a cette empathie-là. Quand je ne peux pas, quand je dis non j'ai vraiment une grosse réunion qui tombe par exemple, je suis un peu embêtée. Je dis alors à l'équipe que Badys ne va pas venir parce que pour moi si je ne peux pas l'amener c'est évident qu'il ne vient pas. Les professionnels me rassurent, me disent de ne pas m'inquiéter et me proposent de venir chercher Badys. C'est le rêve, « ah bon vous pouvez venir le chercher ? oui comme ça, il ne loupe pas sa séance ». Alors je le dépose et Sophie le redépose à l'école après la séance, j'ai une conscience libérée et tranquille, je pars sereine. C'est une équipe chaleureuse, sympathique, on sent tout de suite qu'il y a cette confiance, je vais peut-être un peu loin dans mes termes, mais il y a cette affection, cette reconnaissance,

cette estime, ce respect, c'est des mots forts mais c'est ce que je ressens.

Ça peut paraître trop fort et décalé dans un relationnel institutionnel/parent mais voilà, on a des échanges avec Sophie par exemple, des sourires, on prend des nouvelles. Ça peut paraître familier, mais pour moi c'est le reflet d'un affect, d'un respect, d'une estime, d'une belle entente, je trouve ça super, c'est une super aventure. »

Un message/conseil concernant la place des parents dans les institutions

« Le message à passer c'est de trouver absolument le canal qui amène à la confiance. Je pense que c'est le mot clé, le maître mot de l'alchimie, du système. Pour que ça fonctionne, il faut absolument qu'il y ait cette confiance, elle est la clé de cette connectivité. Ça matche s'il y a confiance, s'il n'y a pas de confiance, ça ne peut pas matcher. Il m'est arrivé de rencontrer par le passé des professionnels un peu pressurisés « allez madame faites un effort » alors qu'on ne fait que ça. Venir dire à un parent faites un effort, c'est pas l'aider et surtout surtout ça n'amène pas à la confiance. Et s'il n'y a pas la confiance...

Au Sessad, ils ont une considération envers le parent qui fait que le parent s'ouvre.

On a fait une séance ici un samedi matin sur les troubles de l'oralité et j'ai été agréablement surprise de voir que les autres parents étaient dans la transparence aussi. On rit de nos défauts, de ce qu'on n'arrive pas ; alors qu'avant on se serait tu parce que on avait honte. On ose dire clairement les choses, on est dans le lâcher prise. Un éducateur, si il a gagné la confiance des parents et si lui, il arrive aussi à avoir confiance en eux, eh bien, c'est de la réussite, clairement, ça ne peut que réussir. Il n'y a pas de raison, on ne peut faire que des choses positives. Il faut lui laisser une place à ce parent pour qu'il soit partie prenante, intégré. »

Je remercie chaleureusement l'équipe du Sessad pour sa contribution à cette rencontre.

Je remercie très sincèrement Madame Tali pour le précieux entretien qu'elle a accepté de me faire partager.

DOSSIER : La place des parents : entre prescription et mise en œuvre, une dynamique à construire

Quelle place pour les parents en jardin d'enfants



Anne-Céline PROUVOT, étudiante EJE en 3ème année

Ayant effectué mon stage long en jardin d'enfants, j'ai été amenée à me questionner rapidement sur la place accordée aux parents au sein de cette structure et les enjeux que cela peut amener. La participation des parents sera la conséquence d'une relation de confiance construite entre les parents et l'équipe de professionnelles autour de l'enfant. Une relation de confiance qui est nécessaire pour le bien-être et l'épanouissement des enfants au sein de leur lieu d'accueil, mais également nécessaire aux parents de savoir leur enfant accueilli dans un lieu où eux-mêmes s'y sentent en confiance, écoutés, non jugés.

En effet, après avoir saisi que le jardin d'enfants était un EAJE comme les autres, répondant aux mêmes décrets, la différence importante à noter est qu'il accueille 32 enfants de plus de deux ans, quatre jours par semaine avec une équipe de sept professionnelles, ce qui permet un encadrement des enfants plus important qu'en classe de maternelle.

Les missions définies dans le projet de la structure où j'ai évolué pendant huit mois répondaient à celles des EAJE, mais en insistant sur l'accompagnement de l'enfant dans la socialisation et la prise d'autonomie en lien avec sa future rentrée scolaire, tout en instaurant un climat de confiance avec les familles en basant le travail sur l'échange, l'écoute,

le dialogue, les rencontres et le respect. Cette structure a donc pour volonté première de préparer enfants et parents à l'entrée à l'école.

La question qui se pose alors est de savoir comment accorder une place à la transmission des informations aux parents concernant leur enfant.

« La participation des parents sera la conséquence d'une relation de confiance construite entre les parents et l'équipe de professionnelles autour de l'enfant. »

En quoi celle-ci offre-t-elle une place aux parents ? Cela s'apparente-t-il à une forme de

participation ?

Dans ce contexte, je me suis interrogée sur l'accueil des enfants et des parents, réflexion partagée en équipe. Il me paraît essentiel de ne pas oublier les besoins des jeunes enfants, la nécessité d'accompagner la séparation du matin, d'être un adulte présent, rassurant et sécurisant autant pour l'enfant que pour le parent. En tant qu'enfant, il évoluera dans un univers qu'il considérera comme sécurisant et dans lequel il

s'autorisera mille découvertes. En tant que parent, il partira plus sereinement en sachant son enfant dans un milieu sécurisant avec une équipe à l'écoute, bienveillante.

Être accueilli le matin par l'équipe permet à chaque parent et enfant de se sentir reconnus comme une personne à part entière. Car selon moi, tout commence avec l'accueil. Se dire bonjour en se regardant, en étant à l'écoute des parents et de leurs enfants, en répondant à la mission de veiller aux besoins individuels des enfants et des parents dans un collectif parfois lourd. Nous nous sentons reconnus comme étant parent, enfant ou professionnelle. Et pour se faire confiance mutuellement, cette étape est primordiale. Celle-ci peut être facilitée par des actions mises en place au sein de la structure, actions invitant les parents à entrer, vivre un moment avec leur enfant, échanger avec les professionnelles.

.../...



DOSSIER : La place des parents : entre prescription et mise en œuvre, une dynamique à construire

.../...

La confiance installée permet ensuite d'aboutir à une collaboration entre parents et professionnelles autour de l'enfant. La cohérence est de mise. Ainsi, l'enfant poursuivra l'acquisition de ses compétences au sein de son lieu d'accueil et à la maison.

Quelles conséquences la participation des parents aura-t-elle ? Dans un premier temps, ces rencontres avec l'équipe, d'autres parents, les enfants accueillis engendreront le développement de relations sociales importantes pour contrer l'isolement social très présent dans notre société aujourd'hui. Des temps d'accueil lors de moments forts comme un petit déjeuner, un goûter vont favoriser ces échanges.

À l'équipe de les animer, de donner des thématiques de rencontres et pourquoi pas proposer des soirées débats.

J'ai mis en place avec accord de la direction un questionnaire à destination des parents afin de les sonder sur la question de l'accueil et d'y recenser leurs talents, hobbies. Ceci dans le but de solliciter leur participation en lien avec un talent. Pour exemple, une maman jouant de la guitare est venue nous proposer un temps de comptines en musique.



J'ai pu observer les bénéfices de la participation d'une maman au sein de la structure. Elle a souhaité partager ses talents de couturière et a confectionné pour les enfants de jolis déguisements. Elle s'est proposée suite à mon affichage de recherche de talents chez nos familles.

Cette maman couturière a eu plaisir à



nous amener des costumes chaque matin, elle repartait avec le sourire, les échanges avec l'équipe lors des temps d'accueil ont évolué et cette maman a été valorisée grâce à ses compétences. Un nouveau rapport s'est installé autour de la confiance mutuelle et du partage. Car suite à cela, cette maman s'est confiée sur ses difficultés actuelles dans sa relation avec son fils. Elle recherchait ainsi des conseils et a osé s'ouvrir à l'équipe. La relation de confiance qui s'est instaurée entre cette maman et les membres de l'équipe lui a permis de se libérer dans sa parole, de se sentir écoutée, épaulée dans son rôle de maman, d'être reconnue. De ce fait, elle souhaite s'investir dans la vie de la structure se sentant écoutée et valorisée.

Il est important selon moi que les parents puissent participer à la vie de leur enfant au sein de la structure afin de répondre aux besoins individuels des enfants et des parents. Si les professionnelles d'une équipe ne rencontrent pas les parents, n'échangent pas avec eux sur leur enfant, comment accompagner au mieux l'enfant en tenant compte de ses besoins ?

Comme le dit Sylvie RAYNA, « Pour inclure les parents, il ne suffit donc pas d'ouvrir la porte. »

Cela résume ma pensée et pour moi l'importance d'ouvrir les EAJE aux familles, les faire participer à la vie de

leur enfant au sein de ceux-ci.

Il faut pouvoir s'adapter aux demandes, aux besoins, prendre en compte les freins tels que le peu de disponibilité des parents, la peur que peut susciter chez certains professionnels l'inclusion des parents.

Le jardin d'enfants accueille des tout-petits, des enfants de deux ans : il ne faut pas perdre cela de vue. Le jeune enfant a besoin de sentir que ses parents sont accueillis, qu'ils aiment venir au sein du jardin d'enfants pour que lui-même s'y sente bien, sécurisé et entouré d'une équipe bienveillante et à l'écoute. Tout cela permettra d'aboutir à un passage en douceur dans le système scolaire pour les parents comme pour l'enfant.

¹ RAYNA Sylvie.

***Avec les familles dans les crèches !
Expériences en Seine-Saint-Denis.***

Toulouse : Erès, 2016, p.22.



DOSSIER : La place des parents : entre prescription et mise en œuvre, une dynamique à construire

Parents, professionnels et institutions sur un même territoire : présentation d'une recherche-action

 **Silvia VALENTIM**, directrice des études

Lorsque j'étais ATER¹ à l'université de Cergy Pontoise, j'ai participé à une recherche-action portant sur l'éloignement des parents vis-à-vis des institutions sur le territoire d'une ville moyenne de la région parisienne. Cette recherche, menée entre novembre 2011 et novembre 2012, a impliqué des professionnels (animateurs, travailleurs sociaux, psychologues, bibliothécaires, enseignants, agents de développement, membres du PRE²) et des parents (principalement des élus aux conseils d'école et des membres d'une association de parents d'élèves). Un article, faisant état de cette recherche, a été publié en 2013 dans la revue DIRE³.

Les observations ont montré que la diversité des manières de vivre un même territoire pouvait générer des tensions entre les différents acteurs qui l'occupent.

Les professionnels, dont la mission est d'intervenir prioritairement auprès des familles considérées comme les plus démunies, sont confrontés à des difficultés pratiques récurrentes. En premier lieu, ces familles à aider prioritairement sont aussi celles qui s'éloignent le plus des dispositifs mis en place à leur intention. Cet éloignement met en cause la légitimité de ces dispositifs et, en conséquence, des professionnels qui les animent.

Pour l'équipe de recherche il s'agissait de comprendre la manière dont se produisaient les relations entre parents et institutions sur le territoire. Ce questionnement pouvait se décliner ainsi : Qui sont ces parents que les professionnels disent ne jamais voir ? Ces parents sont-ils vraiment si éloignés des institutions ?

Un questionnement commun aux professionnels a pu être mis en forme dans

l'énoncé suivant : « Ces parents qu'on ne voit jamais » faisant consensus parmi les professionnels. Une population cible échappant au regard des professionnels était ainsi désignée.

Les professionnels du PRE étaient porteurs de l'interrogation suivante, exprimée lors de nos premières rencontres : « Il y a des parents que nous ne voyons pas ! Pourquoi sont-ils éloignés des services que nous leur proposons ou que la ville propose ? ». L'absence parentale semblait expliquer les difficultés des professionnels à agir au sein du territoire.

Le questionnement initial a évolué au fil des échanges pour prendre la forme suivante : Quelles relations entretiennent les parents avec les institutions ? Quelles institutions ? De quelle manière sont-ils impliqués ? Pourquoi s'éloignent-ils des institutions ? Sont-ils vraiment éloignés ? Quelle est la nature des implications institutionnelles des parents sur ce territoire ?

Cadre méthodologique

Il s'agissait donc de mieux comprendre les implications institutionnelles des parents, mais aussi celles des professionnels, dans l'approche socio-clinique institutionnelle⁴. Pour faire émerger les questionnements et avoir accès aux implications, nous avons travaillé en continu avec les différents sujets (parents et professionnels) de la recherche. Le dispositif de recherche a croisé différentes modalités de travail : un groupe de parents « militants », un groupe de professionnels, des groupes réunis ponctuellement pour des entretiens collectifs (animateurs de centre de loisirs, assistantes maternelles, professionnels du PRE), des observations en situation professionnelle « au travail » et de militants de l'association de parents (discussion devant une école et

réunion « petit déjeuner » dans une école maternelle), des entretiens individuels avec des parents (presque exclusivement des mères) à leur domicile, au téléphone, devant les écoles et dans une salle d'attente, ainsi que des « observations guidées ».

Construction du dispositif

Ce dispositif a été construit progressivement à partir d'une première trame, en concertation entre les chercheurs et les professionnels du PRE. Cette modalité de travail avait aussi comme objectif d'approfondir la demande des professionnels en cernant progressivement notre champ d'enquête. Les sujets ont participé au dispositif de manières variées selon leurs implications institutionnelles et leur vécu du territoire.

La petite enfance, une institution à part ?

Le secteur de la petite enfance n'a pas pu être approché pendant l'enquête et nous avons constaté que les membres du groupe ignoraient le vécu des professionnels de la petite enfance et n'avait pas connaissance du processus de municipalisation des crèches en cours. Les rares professionnels de la petite enfance que nous avons réussi à avoir au téléphone (deux directrices des crèches) nous ont fait état d'un moment difficile lié au processus de municipalisation, leur crainte a pu être exprimée ainsi : « nous ne savons à quelle sauce on sera mangés ». Nous avons aussi compris au cours de l'enquête que la municipalisation des crèches départementales n'est pas qu'un changement de mode d'administration, elle induit aussi un changement de public.

.../...

DOSSIER : La place des parents : entre prescription et mise en œuvre, une dynamique à construire



.../...

En effet, la municipalité souhaite que ce processus se traduise par une priorité donnée aux parents de la ville et en particulier aux plus en difficulté, les plus éloignés. Les professionnels, en particulier des responsables, désignent cette même population comme étant « démunie » mais également comme étant « particulière ».

Des pistes d'analyse

À travers ce dispositif nous avons pu identifier plusieurs analyseurs qui nous ont donné quelques pistes sur le rapport que les parents entretiennent avec les institutions. Nous les avons classés ainsi : le corps de l'enfant, la débrouille ou l'organisation⁵.

Les parents rencontrés nous ont souvent évoqué l'école. En effet, l'école est une institution centrale dans la vie des familles, tout s'organise en fonction de ses horaires et de son organisation. Les implications parentales ne se résument pas à la présence physique visible par rapport à l'École, mais à l'ensemble des modes relationnels mis en œuvre à partir de ce qu'ils vivent et comprennent de l'institution. Le langage, oral et écrit, est un élément essentiel de la vie institutionnelle. C'est par des mots que s'opèrent les classifications⁶ d'individus, de comportements, de pratiques... C'est plus largement par le langage que des interprétations sont formulées par les uns sur les autres et que se montrent les différences sociales et culturelles.

Lors d'un entretien au domicile d'une famille habitant le quartier du Tulle, où le PRE intervient régulièrement, une

mère de famille nous explique les relations qu'elle entretient avec l'École du quartier et le PRE. Pour elle, une précaution importante à prendre vis-à-vis de l'École et des autres institutions est de protéger l'intimité de la vie familiale : « il ne faut pas raconter tous nos problèmes, sinon ils veulent tout savoir ». Une mère, dont le fils est en difficulté scolaire indique ainsi qu'elle préférerait « payer quelqu'un » plutôt que de devoir « raconter sa vie » pour bénéficier d'un soutien scolaire au PRE.

Lors d'une séance de travail du groupe de professionnels, ils évoquent une inquiétude différente et disent ne pas comprendre les logiques parentales. Certains expriment leur étonnement quant à la manière dont les parents les plus « défavorisés » s'inquiètent des affaires personnelles de leurs enfants. Ils ajoutent qu'il est très difficile pour eux d'aborder ces questions avec les parents concernés. Devant la sollicitation des chercheurs à en dire plus, les professionnels expriment le manque d'intérêt des familles pour le travail éducatif qu'ils accomplissent avec les enfants. Gayet⁷, illustre cette position de l'École, comme signe de la vision partielle que les professionnels ont de l'enfant bien qu'ils prétendent avoir sur lui un regard global.

Conclusion

Lorsqu'ils s'interrogent sur « ces parents qu'on ne voit jamais », les professionnels formulent une plainte, particulièrement lorsqu'ils exercent sur les territoires les plus stigmatisés. Tout se passe comme si, aux yeux des professionnels et des parents organisés, les parents « éloignés » venaient les empêcher de mener à bien leurs missions et/ou d'atteindre les objectifs qu'ils se donnent, exprimant de ce fait leurs propres difficultés professionnelles. Par ailleurs, comme nous avons pu le voir, les professionnels sont aussi pris dans les évolutions souvent rapides de la territorialisation de l'action sociale. C'est en particulier le cas, sur notre terrain, des professionnels de la petite en-

fance. Ces évolutions génèrent une incertitude non seulement sur l'évolution de leurs statuts mais aussi sur celle du public et des priorités nouvelles données à leur action.

Certaines pratiques professionnelles cherchent à contractualiser le travail avec les parents afin de comptabiliser leur participation et garantir dans certains cas la survie des services et des emplois. Cette démarche produit souvent un effet inverse au rapprochement explicitement souhaité. L'implication institutionnelle des parents considérés comme éloignés s'exprime souvent autrement que par une fréquentation assidue des rencontres organisées par les professionnels ou les parents organisés. Certains parents développent ainsi des stratégies de résistance aux institutions⁸, tandis que d'autres donnent à voir une image acceptable (en veillant à l'apparence de leur enfant par exemple).

¹ Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

² Programme de Réussite Educative

³ MONCEAU Gilles, VALENTIM Silvia. Parents, professionnels et institutions sur un même territoire, *Revue DIRE* [en ligne], 2013, n°4. Disponible sur : <<http://epublications.unilim.fr/revues/dire/344#tocto1n4>> (consulté le 25/09/2018).

⁴ MONCEAU Gilles (dir.). *L'analyse institutionnelle des pratiques. Socio-clinique des tourments institutionnels au Brésil et en France*. Paris : L'Harmattan, 2012.

⁵ Ces analyseurs ne pourront pas être développés ici, mais sont détaillés dans l'article cité précédemment.

⁶ DOUGLAS M. *Comment pensent les institutions*. Paris : La Découverte, 1999.

⁷ GAYET D. Familles et institutions. *Connexions*, 2006, n° 86, p. 13-22.

⁸ MONCEAU Gilles. L'usage du concept de résistance pour analyser la coopération des parents d'élèves avec les enseignants dans l'institution scolaire. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2009, n° 7, p. 151-165.

DOSSIER : La place des parents : entre prescription et mise en œuvre, une dynamique à construire

BIBLIOGRAPHIE



BLANC-CHALEARD Marie-Claude, BONNABESSE Marie-Laure. **Parents et professionnels dans les structures d'accueil de jeunes enfants : Enjeux, intérêts et limites des interactions.** Rueil-Malmaison : Editions ASH, 2008, 164 p.



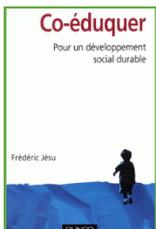
DOELEMAN Wendy. **Améliorer la collaboration avec les parents : en crèche en garderie et en classe maternelle.** Bruxelles : De Boeck, 2012, 104 p.



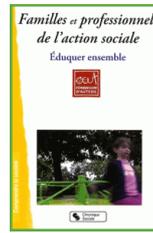
DURAND Véronique, BOUDJELLOUL Odile. **Familles, pas sans vous ! : place et accompagnement des familles dans le secteur médico-social.** Paris : Harmattan (I'), 2017, 177 p.



ELOUARD Patrick. **Autisme, le partenariat entre parents et professionnels : un facteur favorable à la bientraitance.** Grasse : AFD, 2012, 116 p.



JESU Frédéric. **Co-éduquer : pour un développement social durable.** Paris : Dunod, 2004, 189 p.



Fondation d'Auteuil, PAISANT Chantal (Dir.). **Familles et professionnels de l'action sociale : éduquer ensemble.** Lyon : Chronique sociale, 2009, 438 p.



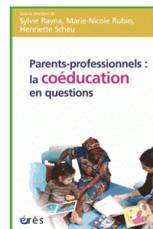
OTT Laurent. **Travailler avec les familles : Parents-professionnels : un nouveau partage de la relation éducative.** Ramonville Saint-Agne : Erès, 2004, 123 p.



RAYNA Sylvie (Dir.). **Avec les familles dans les crèches ! Expériences en Seine-Saint-Denis.** Toulouse : Ed. Erès, 2016, 201 p.



THOLLON-BEHAR Marie-Paule (Dir.). **Parents, professionnels, comment éduquer ensemble un petit enfant ?** Ramonville Saint-Agne : Erès, 2013, 199 p. (1001 BB).



Association Le Furet, Réseau francophone Nouveaux paradigmes pour repenser l'éducation des jeunes enfants, RAYNA Sylvie (dir.), RUBIO Marie-Nicole (dir.), SCHEU Henriette (dir.). **Parents-professionnels : la coéducation en questions.** Toulouse : Ed. Erès, 2010, 154 p.

- BAUDRY Claire, HIRN Frédérique, PRÉVEL Linda, et al. **Parents, professionnels : co-éduquer pour le bien de l'enfant !** *EJE Journal*, décembre 2017-janvier 2018, n°68, p. 24-43.
- BLANC Marie-Claude, BONNABESSE Marie-Laure. **L'évolution de la place des parents dans les établissements d'accueil de jeunes enfants.** *Spirale*, 2016, n° 80, p. 111-123.
- DENIS-PONTONNIER Elodie. **Inviter les familles à participer à la vie des lieux d'accueil.** *Métiers de la petite enfance*, février 2016, n°230, p. 31-32.
- FAVRE Didier. **De la participation à la coopération : donner sens à la coéducation.** *Métiers de la petite enfance*, octobre 2014, n°214, p. 14-16.
- FOUDRIGNIER Marc. **L'implication et la participation. 1^{ère} rencontre régionale entre personnes en situation de précarité et acteurs sociaux, Reims, 29 novembre 2005.** Disponible sur : marc-fourdrignier.fr/wp-content/uploads/URIOPSS.doc (consulté le 05/07/2018).
- UNES DELION Céline. **La coéducation : réalité ou utopie ?** *Revue [petite] enfance*, janvier 2017, n°122, p. 69-74.

Le e-learning, les formations hybrides au CRFPE

Aurélie DELAVAL, chargée de mission e-learning

Le CRFPE évolue...

Aujourd'hui, dans le domaine de la Formation, les méthodes pédagogiques évoluent et s'adaptent aux contraintes des apprenants et des nouvelles technologies.

Le développement des formations hybrides s'inscrit également dans la lutte contre la rupture numérique, tant pour le public en formation que pour le public accompagné par les professionnels. En effet, introduire du digital dans les formations permet à des personnes éloignées des nouvelles technologies (géographiquement et/ou socialement) de rester intégrées dans une société « connectée ». Un outil phare des formations à distance est « la classe inversée », où dans un premier temps l'apprenant acquiert des connaissances sous différentes formes (vidéos, articles, cours filmés ou écrits...), pour dans un second temps, rentrer dans une démarche de partage et d'appropriation avec le groupe et le formateur.



... et s'adapte aux contraintes des professionnels, comme par exemple les assistants maternels

Ce n'est pas toujours facile pour des professionnels de la petite enfance de se rendre en formation. Les assistants maternels en sont un bon exemple, dans la mesure où il est compliqué pour eux de se libérer en journée. Fort de ce constat, le CRFPE a souhaité proposer le *CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance* avec de nouvelles modalités de formation : le e-learning.

Ainsi en janvier 2019, l'Unité Professionnelle 2 intitulée « Exercer son activité en accueil collectif » sera proposée en



Les formations hybrides

sont une modalité pédagogique mixant des formations en présentiel, et des formations à distance. Elles permettent de répondre aux différents besoins et contraintes de l'apprenant (temps, distance, etc.).

e-learning, permettant ainsi aux assistants maternels qui ont ou qui vont valider (de par leur métier) l'UP 1 et l'UP3, de compléter leur formation jusqu'à l'obtention complète du CAP.

Notez que l'inscription à l'examen UP2 peut nécessiter une période de 4 semaines de stages en lieux d'accueil collectif.

Dans une deuxième étape, le CRFPE proposera un accompagnement à la préparation des épreuves UP1 et UP3, pour les assistants maternels souhaitant valider ces unités de formation.

L'UP 2 à distance comment ça marche ?

Le e-learning c'est avoir la possibilité de se former de chez soi sans se déplacer !

Les cours proposés sous différents formats (PDF, vidéos, Quiz, etc.) sont déposés sur une plateforme et sont disponibles sur votre ordinateur ou votre tablette et accessibles de chez vous. Quelques regroupements à Lille, en présentiel (début, milieu et fin) rythmeront la période de formation.

CONTACTS :

Déborah PALA,
Coordinatrice du CAP AEPE
deborahpala@crfpe.fr - 03 20 14 93 00

Sylvie VANCOILLIE,
Assistante du Département Formation Continue
sylvievancoillie@crfpe.fr - 03 20 14 93 06

La réforme des formations et diplômes du travail social

 **Hélène MAHIEUS**, documentaliste

Les textes réglementaires encadrant la mise en œuvre de la réforme des formations et Diplômes d'État du travail social ont été publiés au Journal officiel du 23 août 2018, parmi lesquels l'arrêté du 22 août 2018 régissant la formation des Éducateurs de Jeunes Enfants.

Selon la DGCS dans son communiqué du 24 août, ce nouveau dispositif « vise à favoriser la mobilité des étudiants vers d'autres formations, au sein de l'Union européenne ou dans le cadre de la poursuite d'études ».

Il devrait également faciliter la construction du parcours professionnel tout au long de la vie.



Cette réforme concerne les Diplômes d'État :

- d'Éducateur de jeunes enfants (DEEJE),
- d'Assistant de service social (DEASS),
- d'Éducateur technique spécialisé (DEETS),
- d'Éducateur spécialisé (DEES) et
- de Conseiller en économie sociale familiale (DECESF)

... et uniquement les étudiants entrés en formation en septembre 2018 et diplômés en 2021 :

Les formations engagées avant le 1er septembre 2018 restent soumises aux dispositions en vigueur avant la publication des décrets de mise en œuvre de la réforme. Il n'y aura donc pas de changements pour les étudiants des promotions 2016/2019 et 2017/2020.

La réforme instaure la revalorisation du diplôme au niveau de grade licence, niveau II (et non plus le niveau III, correspondant à un Bac + 2).

Ce rehaussement ne sera donc pas rétroactif et ne pourra s'appliquer qu'aux diplômes obtenus à l'issue d'une formation entamée en septembre 2018.

La réforme a également créé un socle de compétences et de connaissances commun aux cinq diplômes concernés, respectant les identités de chaque profession.

À ce jour, les établissements de formation en travail social sont encore dans l'attente de précisions du ministère.

Compte tenu de l'enjeu de cette réforme des études, le CRFPE va mobiliser plusieurs supports de communication pour informer le plus largement possible :

- réunions,
- informations sur le site www.crfpe.fr,
- prochain numéro de la revue *Pouce*,
- ...



Pour en savoir plus :

Consultez l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants et ses annexes :

<https://solidarites-sante.gouv.fr>



Pour cette fin d'année 2018, vous pouvez vous inscrire aux formations suivantes

> Mieux être au travail : prendre soin de soi pour mieux accueillir l'enfant et sa famille	19 & 26 novembre 2018
> Développer une pédagogie de l'inclusion pour faciliter l'accueil de la diversité	11 & 12 décembre 2018
> Penser et mettre en œuvre l'adaptation pour l'accueil de l'enfant et sa famille	30 novembre & 4 décembre 2018
> S'inspirer des pédagogies d'ici et d'ailleurs, des neurosciences, pour travailler son projet éducatif	19 & 20 novembre 2018

L'offre de formation continue 2019

L'offre de formation s'enrichit de 6 thématiques en 2019 :

> Exercer la fonction d'accueillant en LAEP	3 jours (3, 4 & 17 juin)
> Comprendre et accompagner l'acquisition du langage en EAJE	3 jours (27, 28 mai & 11 juin)
> L'attachement et ses enjeux dans l'accueil du jeune enfant	1 jour (10 mai)
> La motricité libre aux différents stades de développement du jeune enfant	2 jours (2, 3 mai)
> Rapport au corps, intimité, sexualité en EAJE	2 jours (17 & 18 juin)
> Accueillir les jeunes enfants en ALSH	2 jours (13 & 14 mai)

Formation Responsables de structures

Cette formation en 4 modules pour un total actuel de 112 heures

Formation sur mesures auprès de vos équipes, dans vos locaux

Tous les thèmes...

L'ensemble de l'offre est facilement consultable sur notre site www.crfpe.fr

Accompagnement des pratiques sur site auprès de vos équipes

CAFERUIS Rentrée de 13ème promotion le 16 janvier 2019

Dans un contexte où les établissements sociaux et médicaux sociaux, sont sous tensions, l'objectif du CRFPE est de vous accompagner dans la lecture des systèmes complexes, dans la construction de vos nouvelles identités et légitimités professionnelles, dans le développement de votre capacité à être un cadre qui articule les valeurs du travail social, la rigueur budgétaire et le respect des professionnels. Une formation accueillant des professionnels de formation variées, (ES, AS, infirmier, EJE, psychologue, ergonome), venant d'établissements privés ou publics...

Le CRFPE propose une taille de groupe réduite qui favorise échanges, interactivité et accompagnement individuel. Une formation dynamique, assurée par des formateurs en prise avec les réalités institutionnelles et des acteurs de terrain. Une démarche prospective, par l'organisation régulière de séminaires thématiques ouverts aux cadres du secteur.

Renseignements et inscriptions auprès de Sylvie VANCOILLIE

CRFPE - Département formation continue - 14 Boulevard Vauban - 59042 LILLE CEDEX
Tél. 03 20 14 93 06 - formationcontinue@crfpe.fr - www.crfpe.fr